

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 3 SEPTEMBRE 2026
EN MODE HYBRIDE**

DOSSIER R-4334-2026

**DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF
D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2026**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M. Samy Gennaoui (président de la Formation),
M^{me} Esther Falardeau et M^e Louis Legault.**

Les avocates de la Régie sont : M^e Amélie Cardinal et M^e Marilou Lefrançois

La demanderesse est :

ÉNERGIR, S.E.C.

Représentée par M^e Marie Lemay Lachance

Les intervenants dans ce dossier sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Nicolas Dubé

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)

Représenté par M^e Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel et M^e Charles Turmel

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représentée par M^e Éric McDevitt David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)

Représenté par M^e Jocelyn Ouellette

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ)

Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Heure début :	9 h
Pause santé :	10 h 05 à 10 h 20
Pause lunch :	11 h 45 à 13 h
Heure fin :	14 h 05